



## FUNÉRAILLES

Mort à Paris le 30 décembre à l'âge de 72 ans, le député de Koula-Moutou, Jean Massima a reçu hier, à l'Assemblée nationale, l'hommage de ses collègues comme celui du gouvernement et des autres institutions. Il sera inhumé ce dimanche.

Page 4

## CLIMAT

S'il faut hésiter à parler de changements climatiques – janvier est traditionnellement chaud –, on pourrait s'inquiéter d'éventuels pics de chaleur, comme illustrent les 31 degrés de jeudi. De quoi inciter à des comportements raisonnables.

Page 7

## RETRAITE

Figure de la Sonapresse, la société éditrice de "L'Union", au service de laquelle elle aura travaillé 36 ans durant, Mme Aminata Diop née Djimikanda a fait valoir ses droits à la retraite hier, lors d'une cérémonie aussi gaie qu'émouvante.

Page 8

# FONCTIONNER AUTREMENT

LE forum de trois jours destiné à trouver des solutions aux carences et dysfonctionnements au sein de la Fonction publique s'est achevé hier en fin d'après-midi sur une série de propositions de la part des participants, toutes orientées vers l'édification d'une administration forte, performante et équitable.

Pages 2 & 3



## FOOTBALL

A deux mois du début des éliminatoires du Mondial 2022, le sélectionneur national Patrice Neveu s'illonne la France. Objectif : dénicher de nouveaux talents qui apporteront davantage de concurrence au sein des Panthères du Gabon.

Page 12

## BASKET-BALL

La sélection nationale masculine de basket-ball dispute du 14 au 19 janvier à Malabo, face au Tchad et à la Guinée équatoriale, les préqualifications en vue de l'Afrobasket-2021. Objectif : arracher son ticket pour le tour suivant.

Page 14

## JUDO

Karene Agono Wora (-70 kg) – plutôt confiante –, Paul Kibikai (-90 kg) et Térance Kouamba (-73 kg) effectuent actuellement leur préparation en France, en quête de points lors des compétitions à venir qui leur permettraient de se qualifier pour les JO.

Page 12

## POUR MOI QUOI...

Il paraît que notre premier grand Quotidien serait menacé d'être poursuivi devant les tribunaux pour diffamation.

Des avocats de certains présumés coupables de détournement de deniers publics reprocheraient à L'Union d'avoir informé ses lecteurs – comme d'ailleurs tous les autres médias – du déroulé des enquêtes de "Scorpion", et d'avoir porté atteinte à l'honorabilité de gens blancs comme neige, incapables de toucher à un centime d'autrui. Ça, c'est leur compréhension et ils sont dans leur rôle. Car, être avocat, c'est défendre autant les voleurs que les criminels. À condition de bien casquer. Et là, là, là, ce n'est pas le dolé qui manque pour leur donner le vertige...

Seulement, on se perd en conjecture dans leur démarche. L'Union a-t-il eu tort d'aller à la source de l'information avant de la livrer au public ? C'est vrai que le devoir d'un avocat, c'est toujours d'enjoliver son client ou ses clients, de les présenter en enfants de chœur. Mais, en s'en prenant à une autre cible que celle bien désignée, ne se trompent-ils pas de stratégie ? Nous, dans les mapanes où on ne pige rien des mécanismes de la justice, on estime simplement que c'est plutôt au prétoire que ces "arguments" devraient être avancés. Ainsi, si le juge est convaincu de cette plaidoirie, la cour blanchira leurs clients. Et ce sera la relaxe pure et simple...

Où est donc le problème ?

...MAKAYA